

**CONTRIBUTION AU DEBAT PUBLIC DE LA LGV POITIERS-LIMOGES**

La Région Rhône-Alpes est située au cœur du réseau ferroviaire à grande vitesse. Traversée actuellement par la **LGV Méditerranée**, les projets de la **Transalpine** entre Lyon et Turin et de la **LGV Rhin-Rhône** vont accroître son ouverture vers le réseau à grande vitesse européen.

Cependant, la Région est très attentive à son ouverture vers l'ouest de la France et l'arc atlantique ainsi qu'à l'amélioration de ses relations avec les territoires du centre de la France ; le projet de LGV entre Poitiers et Limoges est à ce titre un élément de réponse intéressant, qui vient compléter les réflexions actuelles sur l'amélioration de la relation ferroviaire entre Lyon et Clermont-Ferrand.

Par ailleurs, et plus globalement, la Région est favorable aux projets d'infrastructures ferroviaires permettant :

- le développement durable, par un report modal du mode routier vers le mode ferroviaire. Ce report modal concerne les voyageurs, mais également le fret. Le débat public sur un projet d'infrastructure ferroviaire nouvelle à grande vitesse se doit d'intégrer la possibilité d'une utilisation mixte, voyageurs et marchandises,
- un aménagement du territoire pertinent, s'articulant autour d'infrastructures de transport permettant une desserte rapide, sûre, la moins polluante possible, et répondant aux attentes des habitants.

La Région Rhône-Alpes estime ainsi le projet de LGV de Poitiers à Limoges nécessaire pour l'amélioration du maillage du réseau ferroviaire à grande vitesse et le développement des territoires du centre de la France.

La Région insiste, au vu des réflexions actuelles sur les projets de ce type l'impliquant, ainsi que des forts enjeux de report modal, sur la nécessité d'alimenter la réflexion par une dimension de **mixité**, voyageurs et fret.

